

CONDITIONS DÉBITRICES ET CRÉDITRICES APPLICABLES PAR LA BRIDGE BANK GROUP CI

**TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS
A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS**

I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèque	Franco
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.1.1.3	Dépôt à terme	Franco
		*Pénalité de déblocage avant échéance 1%
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	N/A
1.1.1.5	Plan épargne logement	N/A
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	N/A
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèque	Franco
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.8	Compte indivis (héritage collectif)	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Franco
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.1.9	Autres types de comptes	N/A
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	N/A
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	N/A
1.1.1.12	Assurance décès ou invalidité totale et définitive associée au compte chèque	1% du Capital attendu (Capital variant de 1 000 000 à 4 000 000, par tranche de 1 000 000)
1.2 Conditions de clôture de compte		
1.2.1	Compte chèque	Franco
1.2.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Pénalité de déblocage avant échéance 1%
1.2.4	Compte d'épargne logement	N/A
1.2.5	Plan épargne logement	N/A
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèque	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	10 000
1.2.10	Attestation de clôture de compte	Tarif: N/A
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	N/A

II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de compte		
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	(TBB)
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	N/A
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,10%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Franco
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	N/A
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	2500
	Frais d'impayé sur prêt amortissable	5 000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	5 000
2.1.1.8	Arrêté de compte	Franco
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Franco
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	TBB+4%
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement.	N/A
2.1.1.12	Assurance automobile	N/A
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois encours)	2 000 par page
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2 000 par page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	N/A
2.1.4	Autres types de relevés de compte	N/A
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	50 000
2.1.5.2	Attestation de non engagement	50 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	* Standard BBG CI 100 000 / Avec dérogation 200 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.7	Frais de procuration	Franco
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle	N/A
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	N/A
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	N/A
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5%
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	N/A
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	
2.1.8.6.1	Taux d'intérêt mini sur dépôts à terme	3,5%
2.2 Moyens de paiement		
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	

2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	20
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Franco
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	N/A
2.2.1.1.5	Chèque de banque UEMOA	N/A
2.2.1.1.6	Chèque de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Chèques de guichet	Franco
2.2.1.3	Certification de chèque	N/A
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000 par Chèque et 30 000 par Chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	30 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	15 000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000 Impayé et 25 000 déclaration à la CIP
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à montant X CFA (montant à préciser)	N/A
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	N/A
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	N/A
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	N/A
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors l'UEMOA	37 000 décomposé comme suit: * Commission d'encaissement: 10 000 * Courrier: 20 000 * Avis de sort: 5 000 * Commission de manipulation: 2 000
2.2.1.15	Frais de garde de chéquier (mensuel, à compter de 45 jours)	5 000
2.2.1.16	Frais de rejet (motif autre que l'absence ou insuffisance de provision)	10 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	* Regular: 22 728 * Classique: 35 455 * Gold: 90 000
2.2.2.1.1	Carte privative	N/A
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux guichets automatiques de banque (GAB) du client	Franco
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux guichets automatiques de banque (GAB) du client	Franco
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux guichets automatiques de banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuel	N/A
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	* Regular: 22 728 * Classique: 35 455 * Gold: 90 000
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.5	Carte prépayée	N/A
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	N/A
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichet Automatique de Banque (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichet Automatique de Banque (GAB) (pays X) hors Guichet Automatique de Banque (GAB) (banque X)	N/A
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichet Automatique de Banque (GAB) hors pays X	N/A
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	N/A
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	N/A
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays X	N/A
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde Guichet Automatique de Banque (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de Banque (GAB) et Terminaux de Paiement Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de Banque et Terminaux de Paiements Electronique (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	N/A
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	N/A
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	N/A
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	* Regular: 22 728 * Classique: 35 455 * Gold: 90 000
2.2.2.3	Confection de carte urgence	N/A
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	* Regular: 22 728 * Classique: 35 455 * Gold: 90 000
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	10 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client: perte ou vol	10 000
2.2.2.7.2	Par la banque: usage abusif (particulier)	N/A
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Franco
2.2.2.10	Expédition à domicile: frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A

2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type carte)	N/A
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation/édition de solde; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.3	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.4	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) hors zone UEMOA	2,5%, minimum 2 500 et maximum 7 500
2.2.2.13.1.5	*Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (Hors réseau GIM UEMOA)	2,5%, minimum 2 500 et maximum 7 500
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banque (GAB) / Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	*Consultation/Édition de solde dans la banque du client	Franco
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	500
2.2.2.13.2.3	*Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiement	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	Franco
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA (Euro)	Franco
	*Hors zone UEMOA (Hors Zone Euro)	0,8% du montant
2.2.3	Virement et prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Franco
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 000
2.2.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	5 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Franco
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	*Création du dossier	Franco
2.2.3.1.7.2	*Exécution des opérations	5 000 Interbancaire Franco : Intra banque
2.2.3.1.8	Modification de virement permanent	Franco
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	N/A
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	*Création de dossier	N/A
2.2.3.2.1.2	*Exécution de l'opération	N/A
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	N/A
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Franco
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement	Franco
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Franco
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A

III. SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées

3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne	J+15 / J-15

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Franco
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Franco
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	15 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	* Frais de dossier: 20 000 * Commission de transfert: 1,5% avec un minimum de 20 000 * Taxe: 0,6% * Frais d'autorisation: 20 000 * Frais Swift: 15 000 * Frais de correspondant: au réel
3.2.5	Rejet de chèque	10 000
3.2.6	Demande d'opposition	15 000 par Chèque et 30 000 par Chéquier
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Detenteur (ATD), Saisie-arrêt)	50 000 HT
3.2.8	Protêt	Au réel
3.2.9	Frais de circularisation	N/A
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	N/A
3.2.14	Frais de nantissement	Au réel
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	50 000
3.2.16	Frais de reclassement	Franco

IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Franco
4.2 Banque en ligne (BRIDGE TOUCH)	3 000 HT (3 300 TTC)
4.3 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Franco
4.4 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	5 000 HT (5 500 TTC)
4.5 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.6 Services sms	Franco
4.7 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Franco
4.8 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Franco
4.9 Transfert à partir d'une carte	N/A

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	N/A
5.2 Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	N/A
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Franco
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Au réel
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	N/A
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Franco
5.7 Certificat de non-paiement	Franco
5.8 Autres frais pour incidents de paiement	N/A

VI. OPERATIONS DE CHANGE

6.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	* Achat euro et autres devise: Franco * Vente euro et autres devise: 2%
6.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
6.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
6.4 Autres crédits à court terme (TTB+Marge)	N/A

VII. OPERATIONS DE CREDIT

7.1 Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD+Marge)	
7.1.1 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+4%
7.1.2 Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB+4%
7.1.3 Facilités de caisse	TBB+4%
7.1.4 Autre crédits à court terme	TBB+4%
7.2 Crédits à l'habitat	
7.2.1 Moyen Terme (MDT-Marge)	TBB+3,25%
7.2.2 Long Terme (MTD+Marge)	TBB+3,25%
7.3 Crédit-bail	
7.3.1 Mobilier	N/A
7.3.2 Immobilier	N/A
7.4 Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1 Frais de main levée d'hypothèque	Au réel
7.4.2 Assurance sur prêts particuliers	Prêts < 36 Mois, prime unique comprise entre 0,5% et 0,75 % du capital emprunté Prêts > 36 Mois : prime annuelle correspondant à 0,5 % du capital restant dû au moment du calcul de la prime
7.4.3 Mainlevée d'hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Au réel
7.4.4 Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Au réel
7.4.5 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.6 Frais d'impayé au remboursement	Franco
7.4.7 Frais d'état d'engagement	Franco
7.4.8 Frais d'anticipation	4%
7.4.9 Frais d'étude des dossiers de prêt	Néant
7.4.9.1 Frais de mise en place de prêt	0,5 % min 100 000
7.4.10 Autres opérations de crédit	Néant
7.4.11 Autres assurances sur prêts particuliers	Franco
7.4.12 Avenant sur contrat prêt	Franco
7.4.13 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Franco
7.4.14 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Franco
7.4.15 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Franco
7.4.16 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
7.4.17 Frais d'échéance impayé (selon périodicité)	Franco
7.4.18 Commission d'engagement	N/A
7.4.19 Frais et commission d'escompte	Par effet : Commis. de bordereau: 5.000 et Commis. de manipulation: 1.500
7.4.20 Cautions et avals	Frais de dossier: 15.000 + Droit de timbre: Au réel + 3%, avec mini 30.000

VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1 Frais d'encaissement	
8.1.1.1 Frais de manipulation	2 000
8.1.1.2 Frais de port de lettre	20 000
8.1.1.3 Chèque libellé en devise: commission de change en sus	Commission d'encaissement: 10 000 (Hors frais de correspondant) + Commission de change: 0,5% + Avis de sort: 5 000
8.1.1.4 Frais d'impayés	30 000
8.1.1.5 Date de valeur	J+30
8.2 Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1 Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
8.2.2 Frais d'encaissement	Franco
8.2.3 Frais de manipulation	Franco
8.2.4 Frais de SWIFT	Franco
8.2.5 Frais de port de lettre	Franco
8.2.6 Frais de chèque en souffrance	Franco
8.2.7 Frais fixes d'impayés	Impayés:10 000 et Déclaration CIP: 25 000
8.3 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1 Frais de dossier	20 000
8.4 Transferts	
8.4.1 Transferts zone UEMOA	25 000
8.4.2 Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1 Virement hors UEMOA (transfert SWIFT avec change en autres devises)	Frais de dossier: 20 000 + Commission de transfert ≥ 1,5% avec un minimum de 20 000 + Taxe: 0,6% + Frais d'autorisation: 20 000 + Frais Swift : 15 000 + Frais de correspondant: au réel
8.4.2.2 Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change)	Frais de dossier: 20 000 + Commission de transfert ≥ 1,5% avec un minimum de 20 000 + Taxe: 0,6% + Frais d'autorisation: 20 000 + Frais Swift:15 000 + Frais de correspondant: au réel
8.4.3 Autres types de transferts	Frais de dossier: 20 000 + Commission de transfert ≥ 1,5% avec un minimum de 20 000 + Taxe: 0,6% + Frais d'autorisation: 20 000 + Frais Swift: 15 000 + Frais de correspondant: au réel

IX. AUTRES SERVICES (Divers)

9.1 Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1 0 à 30 jours	40 000
9.1.2 31 à 60 jours	40 000
9.1.3 61 à 90 jours	40 000
9.1.4 Plus d'un an	40 000
9.1.5 supplément par photocopie	5 000
9.2 boîte à lettres	25 000
9.3 location de coffre-fort	N/A
9.4 Frais de reproduction de clé	N/A
9.5 Demande de renseignement sur client	N/A
9.6 Demande de renseignement financiers	N/A
9.7 Demande de renseignements comptables (commissaires aux comptes)	50 000
9.8 Abonnement mensuel au site internet	3 000
9.9 Successions	
9.9.1 Frais d'ouverture de dossier de succession	20 000
9.9.2 Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	2% FCFA maxi 2 000 000
9.9.3 Frais annuels de tenues de compte	60 000
9.10 Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	60 000
9.11 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1 Lettre d'avertissement	Franco
9.11.2 Lettre d'injonction	Franco
9.12 Attestation d'avoirs	N/A
9.13 Reconstitution d'extrait de compte	N/A
9.14 Autres types de services	
• Demande de solde en agence	3 000
• Service de paiement de cotisation sociale (CNPS, CNAM,CMU)	Franco
• Mail sécurisé	Franco
• Demande de chéquier	Franco
• Frais de main levée de saisie et ATD	50 000 HT
• Hypothèque	Au réel

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES OPERATIONS CLIENTÈLE

PRODUITS	ACTIVITÉS	DÉLAI DE TRAITEMENT	DATE DE VALEUR
VIREMENTS	Virements Internes	Jour J	J-1
	Virements Compensations	Jour J	J-1
	Virement UEMOA	Jour J	J-1
	Virement à l'international	Au plus tard à J+2	J-1
	Rapatriements / Virements Reçus	Jour J	J+1
	Prélèvements	Jour J	J-1
	Virements/Prélèvements Permanents	Jour J	J-1
CHÈQUES	Remise de Chèques BBG	Jour J	J+1
	Remise de Chèques Confrères	Jour J	J+3
	Demande de chéquier	Jour J, avec mise à disposition du chéquier au client au plus tard à J+10	
	Valeurs Impayées / Rejetées	Jour J avec information du client au plus tard à J+1	J-2
DÉPÔT À TERME	Mise en place de Dépôt à Terme	Jour J	J
	Modification sur Dépôt à Terme	Jour J+2	J+2
	Rupture d'un Dépôt à Terme	Jour J+1	J+1
CHÈQUE DE BANQUE	Emission de Chèques de Banque	Jour J+1	J-1
	Annulation de Chèques de Banque	Jour J	J-1
CAUTION	Demande d'emission de caution	Jour J+1	J-1
	Main Levée sur une caution	Jour J	J+1
COMPTE	Ouverture de Compte Particuliers Classiques	Jour J+2 au plus tard	
	Ouverture de Compte Entreprises Individuelles	Jour J+3 au plus tard	
	Ouverture de Compte Entreprises	Jour J+4 au plus tard	
	Modification sur compte liées aux coordonnées	Jour J	
	Modification sur compte liées aux informations juridiques	Jour J+2	
	Demande d'Attestations Diverses	Au plus tard Jour J+2	
EFFETS	Remise d'effets à l'escompte	Jour J pour les clients dans leur ligne Jour J+2 au plus tard pour les clients sans ligne	J+1 (Date de remise de l'effet)
	Remise d'effets à l'encaissement	Jour J	
	Valeurs Impayées / Rejetées	Jour J avec information du client au plus tard à J+1	J+1
PRÊTS	Mise en Place de Prêt à la Consommation DRP = entre 12 et 25 Jours et 45 jours pour les crédits hypothécaires DBE = Entre 18 et 27 jours et 47 jours pour les crédits hypothécaires"	"Voir Note de Service 042 pour les délais par types de crédit. En résumé : DRP = entre 12 et 25 Jours et 45 jours pour les crédits hypothécaires DBE = Entre 18 et 27 jours et 47 jours pour les crédits hypothécaires	
	Mise en Place de Prêt à Court Terme (autres consommations)		
	Mise en Place de Ligne de Tirage		
	Mise en Place de Prêt Immobilier		
	Mise en Place de Prêt à Moyen ou Long Terme Avances ou Financements à Court Terme		
CARTE BANCAIRE	Demande de Carte Bancaire	J+30	
	Demande de Réédition de Code Confidentiel	J+30	
	Mise en opposition sur Carte Bancaire	Immédiat	
	Levée d'opposition sur Carte Bancaire	Immédiat	

PRODUITS	ACTIVITÉS	DÉLAI DE TRAITEMENT	DATE DE VALEUR
CAISSES	Retrait d'Espèces sans confirmation Solde Crédeur ou Autorisation de Dépassement	10 min	J
	Retrait d'Espèces avec confirmation Solde Crédeur ou Autorisation de Dépassement	30 min	J
	Retrait d'Espèces Solde Débiteur ou Dépassement de l'Autorisation de Dépassement	30 min	J
	Versement d'Espèces <= 15 millions	10 min	J
	Versement d'Espèces > 15 millions	30 min	J
	Achat de Devises	5 min	J
	Vente de Devises	5 min	J
NEGOCE INTERNATIONAL	Remise Documentaire	Jour J	
	Crédit Documentaire	Jour J+1 au plus tard	
	Nantissement	Jour J+1 au plus tard	J+1
TRANSFERT D'ARGENT	Activation d'un Sous Agent	Jour J+30	
	Activation d'un Point de vente	Jour J+6	
	Envois de Fonds	10 min	J
	Réceptions de Fonds	10 min	J
	Traitement des Modifications sur Transaction	2 Heures maximum	
	Traitement des Compensations des Sous Agents	Jour J+1	
DIVERS	Demande d'Abonnement à BridgeNet	Jour J	
	Demande de Circularisation	7 jours	
	Lettre d'incident	Jour de l'incident + 2	
	Demande d'Abonnement à SMS Banking	Jour J	
	Accusé de réception au client suite à une réclamation	Jour J+1 au plus tard	
	Règlement des Fournisseurs	Trente (30) jours	
	Demande de Location de Boîtes aux Lettres	Jour J	
Demandes d'informations	Jour J		
Demande d'Avis d'Ecrites Divers ou Relevés	Jour J		

Méthode de calcul du taux effectif global (TEG)

Le TEG est le taux qui intègre l'ensemble des coûts liés au prêt notamment, le taux d'intérêt, les frais de dossier et l'assurance.

Exemple de calcul du TEG:

RUBRIQUE	VALEUR
Montant du prêt	1 000 000
Taux d'intérêt	8,5
Durée	12 mois
Frais de dossier	10 000
Taxe	10%
Assurance (flat)	4 500
TEG	12,33%

La formule mathématique du TEG se présente comme suit :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^{t_p}}$$

i : le taux effectif global annuel
k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fond,
m : le numéro d'ordre du dernier déblocage,
Ak : le montant du déblocage numéro k,
tk : l'intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement,
n : le numéro d'ordre de la dernière échéance,
Ap : le montant de l'échéance numéro p,
tp : l'intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p.



Bridge Bank Group Côte d'Ivoire
01 BP 13002 Abidjan 01, Plateau, Côte d'Ivoire
Email : info@bridgebankgroup.com
Téléphone : + 225 27 20 25 85 85
www.bridgebankgroup.com